



CHÂTEAU MOULIN DE PEYRONIN

BON DE COMMANDE 2025

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

Désignation (bouteille 75cl)	Millésime			Prix unitaire TTC	Quantité	Prix total
AOC BORDEAUX ROUGE						
Château Moulin de Peyronin	2022	X	X	9.00 €		
Château Moulin de Peyronin "Cuvée Romane"*	2019	X	X	14.00 €		
AOC BORDEAUX BLANC						
Château Moulin de Peyronin	2024	X	X	8.50 €		
Château Moulin de Peyronin "Cuvée Romane"*	2023	X	X	12.50 €		
AOC BORDEAUX ROSÉ						
Château Moulin de Peyronin	2024	X	X	8.50 €		
AOC BORDEAUX CLAIRET						
Château Moulin de Peyronin	2024	X	X	8.50 €		
AOC CRÉMANT DE BORDEAUX						
"Pétillante Aline" - Blanc Brut	2023	X	X	12.50 €		
"Pétillante Emma" - Rosé Brut	2021	X	X	12.50 €		
VIN DE FRANCE						
L'Orange du Moulin - Vin Orange	2021	X	X	20.00 €		
JUS DE RAISINS PETILLANT (bouteille 33CL)						
Jus de raisins pétillant	2024	X		3.80 €		
FRAIS DE PORTS						
TOTAL A RÉGLER						

Possibilité de panacher. Vente uniquement par carton de 6 bouteilles (sauf pour le jus de raisins uniquement par 12 bouteilles)

Participation aux Frais de Port (en € TTC) - Valable pour la France Métropolitaine pour une même adresse

Équivalent un carton de 12 jus = 1 carton de 6 bouteilles

Pour 6 bouteilles	21,50 €
Pour 12 bouteilles	30,00 €
Pour 18 ou 24 bouteilles	45,00 €
Pour 30 ou 36 ou 42 bouteilles	60,00 €
À partir de 48 bouteilles ou 380 € de commande	GRATUITS

REGLEMENT A LA COMMANDE :

- ☐ Par CHÈQUE (à l'ordre de EARL Vignobles TERRAL)
☐ Par VIREMENT : IBAN FR76 1330 6001 4166 0153 2316 003 BIC : AGRIFRPP833
☐ Par CARTE BANCAIRE : 

N° de carte ____ / ____ / ____ / ____ Date d'expiration ____ / ____ 3 deniers chiffres figurant au dos de votre carte / ____ /

Nom et prénom du titulaire :

Ces prix s'entendent TTC (20% de TVA), départ propriété. Port en sus suivant la quantité commandée. Tarifs valables jusqu'au 31 Décembre 2025.

Les millésimes peuvent changer suivant les stocks disponibles.

Les commandes seront honorées dans la limite des stocks disponibles. Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au règlement définitif et la responsabilité est transférée à l'acheteur dès l'expédition : loi 80335 du 12.05.1980.